

CANADA
 PROVINCE DU QUÉBEC
 MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire de la municipalité de Bolton-Ouest a été tenue lundi le 6 juillet 2009 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRESENTS: Maire Donald Badger
 Conseillers: #2 Joann McBrine,
 #5 Stanley Horne, #6 Tony Rotherham ainsi que
 l'inspecteur municipal Charles Brunelle & la
 Directrice-générale Carrol Kralik.

ABSENTS: Conseillère #1 Lisa Merovitz
 Conseiller #4 Frank Simms

ORDRE DU JOUR

1.	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3.	ADOPTION DU PROCES-VERBAL
4.	AFFAIRES DE LA REUNION PRECEDENTE
5.	VISITEURS
6.	URBANISME
6.1	-Rapport du comité consultatif d'urbanisme
6.2	-Avis de motion concernant des dispositions pour des tours de télécommunication
6.3	-Résolution dérogation mineure #039
6.4	-MRC focus-groupe Plan de Développement de la Zone Agricole
7.	RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
8.	CORRESPONDANCE
8.1	-Cyclothon SOPFEU
8.2	-Programme Nouveaux horizons pour les aînés
8.3	-Cours soins d'urgence
8.4	-Lettre de Susan Kerr Allen
8.5	-Demande de l'aide financière, Association de la Conservation Étang Sally
8.6	-Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
9.	ADMINISTRATION
9.1	-Adoption de règlement #319-2009 Amendes
9.2	-Assurances municipales 2009-2010
9.3	-Rapport financier 2009 2 ^{ième} trimestre
9.4	-Congrès FQM, maire Badger
9.5	-Lettre de démission du conseiller Rotherham
10.	POLICE
10.1	-Rapport d'activités d'avril & mai 2009
11.	INCENDIE
11.1	-Rapport pour le mois de juin 2009
12.	VISITEURS
13.	VARIA
14.	COMPTES À PAYER

#068-0709

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par conseiller Horne
 appuyé par conseiller Rotherham & résolu à
 l'unanimité QUE l'ordre du jour proposé soit
 adopté tel qu'amendé.

#069-0709

ADOPTION DE PROCES-VERBAL

Proposé par conseillère McBrine
appuyé par conseiller Rotherham & résolu à
l'unanimité QUE le procès-verbal le procès-verbal
de la réunion régulière du 1 juin 2009 soit adopté
tel que rédigé.

5.

VISITEURS

+/- 13 personnes assistaient.

6.

URBANISME

6.1

Aucun rapport puisque la réunion n'a pas été tenue
puisque'on manquait des membres du comité afin
d'avoir le quorum.

6.2

AVIS DE MOTION a été donné par conseiller
Rotherham qu'à une réunion subséquente, un
règlement sera adopté afin de modifier le
règlement de zonage #264-2008 concernant les
dispositions relatives aux tours de
télécommunications. Nous disposerons de la lecture
dudit règlement à l'adoption.

6.3

#070-0709

Dérogation mineure #39- #lot 400-22, 4 des Hauteurs
Zone municipale RES-1

ATTENDU QUE la résolution #061-0609 a été adoptée
avant la publication de la dérogation mineure dans un
journal;

ATTENDU QUE cette résolution #070-0709 annule la
résolution #061-0609;

ATTENDU QU'une dérogation mineure a été demandée du
propriétaire au 4 chemin des Hauteurs, lot #400-22
ayant une superficie totale de 11,938.880 mètres
carrés;

ATTENDU QUE la dérogation mineure est de réduire les marges
de recul avant applicables au bâtiment principal et au
bâtiment accessoire à 15.03 mètres et 17.05 mètres
respectivement plutôt que 25 mètres tel que stipulé à
l'article 5.1.1 du règlement de zonage #264-2008;

ATTENDU QUE la dérogation mineure demandée ne porte pas
atteinte à la jouissance par les propriétaires voisins, de
leurs droits de propriétés;

ATTENDU QUE la recommandation du comité consultatif
d'urbanisme est d'approuver la demande;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par conseiller Rotherham
appuyé par conseiller Horne
& résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest
approuve la demande de dérogation mineure #39 afin de
réduire les marges de recul avant applicables au bâtiment
principal et au bâtiment accessoire à 15.03 mètres et 17.05
mètres respectivement plutôt que 25 mètres tel que stipulé à
l'article 5.1.1 du règlement de zonage #264-2008.

6.4

Un comité focus a été créé concernant le plan de développement de la zone agricole de la MRC. Le conseiller Rotherham assistera à la réunion qui aura lieu le 8 juillet 2009.

7.

#071-0709

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Proposé par conseillère McBrine

appuyé par conseiller Horne & résolu à l'unanimité QUE le rapport de l'inspecteur municipal soit approuvé ainsi que son chèque de kilométrage au montant de \$112.80 et celui pour l'inspecteur en voirie au montant de \$196.80.

PERMIS ÉMIS

Voir liste ci-jointe

Les membres du conseil avisent l'inspecteur de poursuivre l'amende avec la cour municipale de Waterloo pour la coupe du bois illégale au 45 Bolton Pass.

8.

CORRESPONDENCE

8.1

SOPFEU demande l'autorisation de la municipalité afin que 15 cyclistes puissent traverser la municipalité sur la Route 243 le 24 septembre prochain afin de ramasser des fonds pour des organismes de charités.

Personne ne faisait la proposition d'autoriser la demande, donc, nous avons avisé SOPFEU qu'il n'y avait pas d'autorisation.

8.2

Le député fédéral Christian Ouellet nous avise de Programme Nouveaux horizons pour les aînés.

8.3

Il y aura la possibilité de tenir un cours de soins d'urgence à l'Hôtel de Ville, si on peut avoir entre 14 et 18 participants. \$80.00 par participant. La secrétaire-trésorière vérifiera si le cours est disponible en anglais. Nous ferons une annonce dans la prochaine édition du bulletin <La Source>.

8.4

Maire Badger a lu la lettre de Susan Kerr Allen à vive voix.

8.5

#072-0709

Demande de financement de l'Association de conservation de l'étang Sally-Réseau de surveillance volontaire des lacs

Proposé par conseillère McBrine

appuyé par conseiller Rotherham et résolu à l'unanimité QUE le conseil municipal de Bolton-Ouest autorise à payer 50% de \$288.00 pour des prélèvements d'échantillons d'eau à l'Étang Sally durant l'été 2009.

8.6

Le conseil municipal n'est pas intéressé d'appuyer la demande du syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

9.

ADMINISTRATION

9.1

#073-0709

Adoption de règlement #319-2009 concernant les amendes minimales & maximales pour l'application des règlements dans la municipalité de Bolton-Ouest

Proposé par conseillère McBrine
appuyé par conseiller Horne et résolu à l'unanimité QUE le règlement #319-2009 concernant les amendes minimales & maximales pour l'application des règlements dans la municipalité de Bolton-Ouest soit adopté.

9.2

#074-0709

Assurances Municipales - juillet 2009-juillet 2010

Proposé par conseiller Horne
appuyé par conseillère McBrine & résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest renouvelle le contrat d'assurance avec Chevrier, Laporte & Associés pour le prochain terme du juillet 2009 au juillet 2010 pour une assurance totale de \$153,579.00 avec une prime annuelle de \$5,833.76 incluant les taxes.

9.3

Le rapport financier pour le 2^{ième} trimestre 2009 a été déposé.

9.4

#075-0709

Assises Annuelles de la FQM - maire Badger, frais d'inscription et frais des dépenses

Proposé par conseiller Horne
appuyé par conseiller Rotherham & résolu à l'unanimité QUE la municipalité paie des frais d'inscription au montant de \$535.00 plus taxes et DE REMBOURSER ses dépenses de déplacement et d'hébergement sur présentation des pièces justificatives.

9.5

Le conseiller Rotherham, poste #6 doit démissionner à partir du 15 juillet 2009 puisqu'il a vendu sa maison et il ne sera pas un résident de Bolton-Ouest. Le poste demeure vacant jusqu'à la prochaine élection.

10.

POLICE

Nous avons reçu le rapport de la S.Q. concernant des activités pour des mois d'avril & mai 2009.

11.

INCENDIE

Il n'y avait pas d'interventions à Bolton-Ouest durant le mois de juin 2009.

14.

COMPTES A PAYER

Solde à la banque le 31.05.09	\$	306,203.62
Dépenses juin		228,222.26
Dépôts juin		100,733.00
Solde à la banque le 30.06.09	\$	178,714.36 +
GIC \$463,219.91 + GIC \$25,835.81 (fonds de parcs & terrain de jeux)		

Je, la secrétaire-trésorière soussignée certifie qu'il y a suffisamment de fonds pour payer les comptes du mois de juin/juillet 2009 au montant de \$162,404.73 (voir liste ci-jointe)

#076-0709

Paielement des comptes

Proposé par conseiller Rotherham
appuyé par conseiller Horne & résolu à l'unanimité QUE les comptes du mois de juin/juillet 2009 au montant de \$162,404.73 soient payés.

Proposé par conseiller Rotherham que la réunion se termine à 20h28.

Adopté

Carrol Kralik
Directrice-générale

Donald Badger
Maire

PROCHAINE REUNION RÉGULIERE DU CONSEIL LUNDI
LE 3 AOÛT 2009 À 19H30.